

Simplified Buyer Financing

At Export Development Canada (EDC), the door to exporting options is always open with new markets to explore and new opportunities to seize. Smaller exporters often come across U.S. or foreign buyers that request term financing. These exporters must often let these opportunities go by when they are unable to meet their buyers' financing needs. To address this problem, EDC has developed a buyer loan solution called Simplified Buyer Financing (SBF), specifically for small- and medium-sized Canadian exporters.

Benefits

SBF can help both the Canadian exporter and the foreign buyer:

- It gives Canadian exporters the ability to offer extended payment terms on specific export contracts to their foreign buyer.
- Foreign buyers can purchase Canadian-made or sourced goods and services more often.
- The funds are disbursed directly to the exporter for the goods or services according to the loan agreement and the terms of the contract.

Highlights

- EDC provides a small, term loan to a small exporter's foreign buyer (up to or less than USD100K) in support of a specific export contract.
- A 15% down payment from the buyer to the exporter is typically required.
- The loan can be for up to 85% of the contract value and may be issued all at once or in installments.

- The loan will generally be unsecured with no recourse to the exporter.
- Along with the loan interest rate the only other fee is a USD500 documentation fee (payable by the buyer to EDC).
- The approval process is fast and simple.
- Support is available for capital and non-capital goods and services sold under an export contract so long as the goods and services meet EDC's environment and Canadian Benefits criteria.

How SBF works

- The exporter provides EDC with an export contract and credit information on its foreign buyer.
- EDC completes its credit review and approval process.
- Once approved, EDC issues a loan agreement to the buyer and alerts the exporter.
- Payment to the exporter is usually triggered by EDC's receipt of a buyer-approved invoice.
- EDC is responsible for collecting payment from the buyer and administering the loan.

Find out more

Call us today to get more details on how to apply for Simplified Buyer Financing and to learn how EDC can help you open the door to export opportunity.

Tel.: 1-888-332-3777

Fax: 613-598-6697

Email: export@edc.ca

Internet: www.edc.ca

Realize a World of Opportunity

Financement acheteur simplifié

À Exportation et développement Canada (EDC), nous gardons toujours ouverte la porte à l'exportation, car il y a toujours de nouveaux marchés à explorer et de nouveaux débouchés à saisir. Les petits exportateurs font couramment affaire avec des acheteurs des États-Unis ou d'ailleurs qui requièrent du financement à terme. Or, ils doivent souvent laisser filer des occasions, faute de pouvoir satisfaire les besoins financiers de leurs clients. Afin de remédier à ce problème, EDC a élaboré, tout particulièrement à l'intention des PME exportatrices canadiennes, une solution de crédit appelée financement acheteur simplifié.

Avantages

Le financement acheteur simplifié aide autant l'exportateur canadien que son acheteur étranger. Voici comment :

- il permet à l'exportateur d'offrir à l'acheteur des modalités de paiement prolongées pour des contrats d'exportation précis;
- il permet à l'acheteur de se procurer plus souvent des biens et services de fabrication ou d'origine canadienne;
- les fonds sont versés directement à l'exportateur pour les biens ou services vendus selon les modalités de la convention de prêt et du contrat.

Principales caractéristiques

- EDC accorde un prêt à terme à l'acheteur étranger de l'exportateur (jusqu'à concurrence de 100 000 USD) à l'appui d'un contrat d'exportation donné.
- L'acheteur doit généralement verser un acompte de 15 % à l'exportateur.
- Le prêt peut couvrir jusqu'à 85 % de la valeur contractuelle et peut être accordé en entier sur-le-champ ou par versements.

- Le prêt est généralement non garanti et sans recours contre l'exportateur.
- Les seuls frais, outre le taux d'intérêt du prêt, sont ceux liés à la documentation (500 USD) payables par l'acheteur à EDC.
- Le processus d'approbation est simple et rapide.
- Sont admissibles les biens d'équipement, les biens autres que les biens d'équipement et les services connexes vendus dans le cadre d'un contrat d'exportation, pour autant qu'ils satisfassent aux critères d'EDC en matière d'environnement et de retombées pour le Canada.

Fonctionnement

- L'exportateur soumet à EDC un contrat d'exportation et lui fournit des renseignements sur le crédit de l'acheteur étranger.
- EDC effectue un examen de solvabilité et approuve le prêt s'il y a lieu.
- Une fois le prêt approuvé, EDC présente la convention de prêt à l'acheteur et en avise l'exportateur.
- EDC verse habituellement les fonds à l'exportateur lorsqu'elle reçoit la facture approuvée par l'acheteur.
- EDC se charge de se faire payer par l'acheteur et de percevoir les frais d'administration du prêt.

Pour en savoir plus

Contactez-nous dès aujourd'hui pour obtenir plus de détails sur le financement acheteur simplifié et savoir comment EDC peut vous aider à ouvrir la porte aux possibilités d'exportation.

Tél. : 1 888 332-3777

Fax : (613) 598-6697

Courriel : export@edc.ca

Internet : www.edc.ca/pme

U n m o n d e d ' o p p o r t u n i t é s à s a i s i r